

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 21 avril 2021

## Ensemble, faisons grandir la génération nature

*Demain, 22 avril 2021, le Jour de la terre est l'occasion de réaffirmer les principes simples et fondamentaux que défend le Département en matière de défense et de protection de notre environnement et de notre santé. Ces principes se concrétisent depuis novembre 2018, avec la mise en œuvre de l'Agenda environnemental, lancé conjointement avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, doté d'un budget d'un milliard d'euros sur 5 ans, pour mieux agir en matière de qualité de l'air, de protection des espaces naturels et de la diversité. Cette démarche, totalement novatrice à l'échelle de notre territoire, se traduit aujourd'hui dans un manifeste « Génération nature ». La collectivité le publie aujourd'hui afin de réaffirmer ses efforts et son action, en y associant l'ensemble des habitants de notre département, à l'heure où notre environnement et notre santé sont plus que jamais au cœur de notre quotidien.*

Jeunes, familles, personnes du Bel Âge... nous faisons tous partie de la nouvelle génération nature et nous avons tous un rôle à jouer, chacun à notre mesure, pour changer nos pratiques et inscrire durablement notre action dans la transition écologique.

Pour encourager cette nouvelle génération nature à s'emparer du défi environnemental, le Département agit concrètement pour réduire l'empreinte carbone, préserver les espaces naturels, véritables poumons verts de la Provence, et inciter à de nouveaux modes de consommation et de production.

### Soyons les gardiens de la biodiversité

Hot spot mondial de la biodiversité, les Bouches-du-Rhône constituent un territoire vulnérable. Des sites naturels remarquables y côtoient des zones fortement urbanisées obligeant à concilier pression humaine et préservation de la nature. Face à cet enjeu, le Département s'est engagé dans une véritable politique de préservation des sites naturels.

Premier département propriétaire foncier de France, avec **plus de 17 000 hectares d'espaces naturels préservés et protégés**, la collectivité veille à garder intact cet écosystème exceptionnel.

Ses parcs et domaines départementaux ouverts au public, entre Alpilles, Camargue et Calanques sont une vitrine de l'exceptionnelle richesse de la faune et de la flore de notre territoire, ils offrent plus 2 700 kilomètres de sentiers balisés pour la randonnée, pour tous les niveaux.

### CONTACTS PRESSE:

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE :

Jacky HIRTZIG – 04 13 31 31 74 – Sarah CHAHINIAN – 04 13 31 34 35 – Karine DUCHOCHOIS – 04 13 31 38 10

Service de presse : [service-presse@departement13.fr](mailto:service-presse@departement13.fr)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Changeons nos pratiques

**Chacun peut changer ses pratiques pour réduire son empreinte carbone ou lutter contre la pollution de l'air. Pour vous y encourager, le Département propose de nombreuses aides « vertes » destinées aux particuliers.**

**Prime Voiture électrique** : une aide de 5000 euros, cumulable avec les aides de l'Etat, pour l'achat d'un véhicule 100% électrique neuf.

**Prime Vélo électrique** : une aide pouvant aller jusqu'à 400 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

**Provence Eco-Rénov** : une aide pouvant aller jusqu'à 6000 euros pour les travaux de rénovation destinés à améliorer la performance énergétique de votre logement.

**Prime Air-Bois** : une aide pouvant atteindre 1 000 euros pour l'acquisition de matériel de chauffage au bois à haute performance environnementale.

## Luttons contre le gaspillage

**Préserver l'environnement, c'est aussi privilégier des modes de consommation responsables. Et ça commence par la lutte contre toutes les formes de gaspillage. Dans son action comme dans les projets qu'il soutient, le Département y est particulièrement attentif.**

**La Fabrique de Provence** est un dispositif du Département qui permet de donner une seconde vie aux bâches publicitaires utilisées par la collectivité. En toile «evergreen», ces bâches sont transformées en objet design proposées à la vente. Sacs, tabliers, carnets de note ... chaque création est une pièce unique fabriquée par les personnes en situation de handicap de l'ESAT Saint-Jean pour une production solidaire et locale à la fois.

**Proxidon** est une plateforme numérique qui permet aux commerçants de donner chaque jour leurs invendus alimentaires aux associations caritatives pour les redistribuer aux plus démunis. Ce service mis en place par la Banque alimentaire est soutenu par le Département.

**La légumerie solidaire** financée par le Département a été créée à Marseille dans l'enceinte du Marché d'intérêt national (MIN) Aix-Marseille-Provence. Objectif : transformer les invendus de fruits et légumes et les redistribuer aux associations caritatives.

## CONTACTS PRESSE:

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE :

Jacky HIRTZIG – 04 13 31 31 74 – Sarah CHAHINIAN – 04 13 31 34 35 – Karine DUCHOCHOIS – 04 13 31 38 10

Service de presse : [service-presse@departement13.fr](mailto:service-presse@departement13.fr)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Aidons les jeunes à devenir les ambassadeurs de l'environnement

**Parce que les jeunes sont les premiers acteurs du changement des comportements pour la préservation de l'environnement, le Département leur donne les moyens de s'investir dans des actions concrètes.**

**Une COP Jeunesse**, sous l'égide du Département, a vu le jour en 2020 dans le cadre du Congrès mondial de la Nature prévu à Marseille (reporté à plusieurs reprises du fait de la crise sanitaire). Forte de 200 jeunes, la COP Jeunesse travaille de plusieurs mois à l'élaboration d'un plan négocié pour la préservation de la biodiversité sur notre territoire. Ce plan formera les « Accords de Provence ».

**La Team 13**, c'est une équipe de 600 jeunes bénévoles investis au quotidien dans des actions solidaires et environnementales. Ce dispositif créé par le Département permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie du territoire en participant par exemple au nettoyage des sites naturels et des espaces publics.

**Sorties nature pour les collégiens**. Le Département organise chaque année une sortie nature pour chaque élève de 6<sup>e</sup> des collèges publics. Animées par un éco-guide, les sorties nature sensibilisent les collégiens à la richesse du patrimoine naturel commun et l'urgence de sa préservation.

## Consommons local

**Parce que les circuits-courts présentent de nombreux avantages sur le plan environnemental et économique, le Département soutient les démarches qui mettent en relation directe producteurs et consommateurs.**

**13 Envies.fr** est une plateforme numérique de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône lancée en partenariat avec le Département pour mettre en relation les consommateurs et les agriculteurs locaux. Cette initiative favorise la vente directe de produits du terroir.

**Agrilocal13.fr** est une plateforme de mise en relation simple, directe, et instantanée entre les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective (collèges, maisons de retraite, hôpitaux, communes, etc...).

**Le marché des producteurs**, c'est des produits frais, locaux, bio ou issus de l'agriculture raisonnée proposés en vente directe tous les mardis matin sur l'esplanade de l'Hôtel du Département à Marseille.

**L'agriculture urbaine**. Le Département est le partenaire de la Métropole dans le cadre de son grand plan en faveur de l'agriculture urbaine qui compte une centaine d'actions dont certaines sont réalisées ou engagées. Le but est d'aider les porteurs de projets à installer des fermes urbaines, des jardins partagés et à développer des initiatives citoyennes autour d'une alimentation locale et responsable.

**Le Salon des agricultures de Provence**, c'est un marché géant de producteurs provençaux qui se tient chaque année durant 3 jours au Domaine du Merle à Salon-de-Provence. Une formidable vitrine des produits du terroir.

## CONTACTS PRESSE:

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE :

Jacky HIRTZIG – 04 13 31 31 74 – Sarah CHAHINIAN – 04 13 31 34 35 – Karine DUCHOCHOIS – 04 13 31 38 10

Service de presse : [service-presse@departement13.fr](mailto:service-presse@departement13.fr)